



Procès-verbal

Assemblée du club

Jeudi 30 novembre 2023

Stand de tir de Chable-Croix

Rue du Chablais,

1893 Collombey-Muraz/VS

Sont présents :

Comité :

Christophe **Pethoud** - Jean-Charles **Wysling** - Jean-Pierre **Pethoud** - Jean-Claude **Bignens**

Actif :

Daniel **Bapst** - Patrick **Courtet** - Daniel **Gilliard** - Kylian **Mooser** - Chantal **Pethoud** - Vincent **Pirolet** - Benoît **Pittet**

Sont excusés :

Nicolas **Albina** - Cédric **Ansermoz** - Jeremy **Bignens** – Lionel **Chavaz** - Giuseppe **Fama** - Pascal **Gutierrez** - Guido **Michielis** Anne-Laure **Pethoud** - Michel **Pethoud** - Paulo **Rodrigues** - Mathieu **Urgese** - Jean-Jacques **Walther**

Ouverture de **l'assemblée générale** à 20h30.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents.

Admission - Démission - Autre

- Démission : Dominique Monod membre supporter, Sébastien Leuenberger membre actif. Aucune admission.
- Les PV des assemblées sont acceptés à l'unanimité.

Rapport du président

- Sur 5 courses prévues cette année, 3 ont pu être organisées. La Coupe CH thermique a été annulée, une autre course étant organisée à la même date. La McBest a été annulée par manque de concurrents. Est-ce que le championnat McBest pourra être organisé en 2024 ? La question se pose si les concurrents ne devraient pas intégrer le CS, ou alors faire une catégorie McBest dans le CS.
- Concernant notre circuit la saison a été bonne et sans histoires. On a augmenté le nombre d'abonnés et les pilotes de passage ont été plus nombreux.
- Christophe remercie les membres pour leur engagement et le travail accomplis en 2023.

Rapport du caissier

- Jean-Pierre nous présente les comptes 2023 du club.
 - Montant en caisse : CHF 5'051,90
 - Montant sur le compte PostFinance : CHF 25'224,24
 - Débiteurs publicités ouvertes : CHF 300.00
 - Stock (merchandise, cantine, puces) : CHF 1'421,66
 - Stock voiture RC Xpress demo : CHF 150.00
 - Actif transitoire (fonds de caisse piste) : CHF 20.00
 - **Bénéfice sur l'exercice : CHF 7'491,13**

Charges de base annuelles :

- Location de la piste : CHF 310.00
- Wifi : CHF 290,80
- Électricité : CHF 871,65

- Assurance RC et Manifestations : CHF 1484,90
- Assurance incendie : CHF 129,10
- Frais PostFinance : CHF 72,00
- Frais encaissement par Twint : CHF 20,73
- SRCCA cotisation club : CHF 400.00
- **Soit un total : CHF 3'632,63**

Bénéfice des manifestations :

- CS 1/10 & 1/8 Electro Indoor : CHF 493,36
 - CS 1/10 & 1/8 thermique : CHF 3'411,60
 - CS 1/10 & 1/8 Electro : CHF 2'361,55
 - **Soit un total de : CHF 6'266,51**
- Les comptes ont été vérifiées par Benoît et Vincent et sont acceptés à l'unanimité.
 - Benoît remplace Jean-Jacques en tant que vérificateur des comptes.
 - Il est décidé que les cotisations 2024 resterons inchangées. Mais suivant l'augmentation du prix de l'électricité en 2024, les cotisations pourraient être réajustées pour 2025. Accepté à l'unanimité.

CS indoor électrique SIC

- Du 16 au 18 février 2024 nous organisons, comme l'an passé, une manche du CS indoor électrique à la salle de gym de la Planchette à Aigle. Cette année nous pourrons déjà disposer de la salle le vendredi matin pour le montage de la piste. L'après-midi des essais libres pourront avoir lieu.
- La question se pose au sujet du podium, le louer, l'acheter, le fabriquer ? L'achat d'un enrouleur est envisagé pour rouler la moquette, Benoît est sur le coup.
- Afin d'éviter le transport des éléments en camion pour faire la piste, la SRCCA serait disposée à nous laisser le matériel. Reste à savoir si la commune d'Aigle nous accorderait de l'espace dans les locaux de la salle de gym pour l'entreposage du matériel. Environ 15 m² seraient nécessaires.

- Il serait intéressant de présenter un budget pour notre manifestation à la commune d'Aigle. Au cas où il serait déficitaire, la commune pourrait le compenser.

Courses

- Pour 2024, les dates des courses sur notre circuit ne sont pas encore connues.

Travaux

- Christophe nous informe que nous pourrions récupérer le tableau d'affichage chrono de la SRCCA. Il faut réfléchir à la meilleure façon de l'installer.
- Pour l'année prochaine il faudra avancer sur l'infrastructure de notre circuit. Rendre étanche le boîtier électrique du parc coureur coté parking. Se pencher sur la faisabilité de recouvrir les cailloux avec de la raisine. Kylian s'occupe de dessiner un projet pour faire des couverts fixes pour les pilotes, entre le podium et la cantine. La réfection du podium n'est pas prioritaire.

Divers

- Christophe demande aux membres présents si le nombre d'assemblées est adéquat. Il en ressort que l'on pourrait diminuer le nombre d'assemblées. On pourrait également en faire quelques-unes à la piste le matin avec roulage l'après-midi, ça amènerait peut-être plus de monde.
- Le souper annuel du club aura lieu le 3 février 2024. Le prix sera de 25.- par personne.

Clôture de l'assemblée à 21h50
